

*Article IV. — L'ordre corinthien.*

A partir du Ve siècle un troisième ordre conquiert la faveur des architectes grecs. Une légende, rapportée par Vitruve, en prête l'invention à Callimaque, un orfèvre, qui l'aurait conçu en voyant sur la tombe d'une jeune fille une corbeille d'offrande entourée d'une touffe d'acanthe ; les feuilles en poussant, s'étaient recourbées en volutes de chaque côté de la corbeille. Callimaque pensa à combiner un chapiteau dont le corps, semé de feuilles d'acanthe plus petites au pied, plus développées au sommet, figureraient la corbeille ; l'abaque, à la partie supérieure, rappellerait la tuile qui recouvrirait les offrandes ; deux feuilles plus développées, de chaque côté, iraient soutenir les deux extrémités de l'abaque, au milieu duquel s'épanouirait un fleuron.

Le chapiteau est le seul élément de l'ordre corinthien qui le différencie des deux autres ordres : sa colonne est en effet empruntée à l'ordre ionique, de même que son architrave, sa frise, son fronton.

Ce sont d'ailleurs les Romains qui en ont fait un ordre à part ; les Grecs ne l'ont guère considéré que comme un enrichissement du chapiteau ionique. (Fig. 3).